
Pourquoi les délégués médicaux neutres vont-ils disparaître ?



Le financement public de l'information indépendante des firmes pharmaceutiques est coupé. Leur employeur, Farmaka, a mis fin au contrat de ses employés vendredi. La mort dans l'âme.

Coup de tonnerre pour la vingtaine de visiteurs médicaux indépendants qui se rendaient auprès des médecins en leur procurant une information neutre, dégagee de tout intérêt mercantile puisque non attachée à une firme pharmaceutique. En cause, la fin du subventionnement du projet par les autorités publiques, l'Inami et l'Agence du médicament. Pour le directeur de Farmaka, l'ASBL qui prodigue cette information scientifiquement établie, « *il y a un double discours de la ministre de la Santé qui appelle à davantage d'information indépendante mais supprime le financement d'une de ses sources principales* » .

Quel est le projet ? Après plusieurs scandales sanitaires où il est apparu que le système de visiteurs médicaux financés par les firmes avait contribué à orienter les prescriptions, la ministre de la Santé Laurette Onkelinx avait lancé cette expérience de « visiteurs médicaux neutres ». Le principe est simple : ceux-ci collectent l'information auprès de sources scientifiques et académiques afin de dégager des consensus. Par exemple : à partir de quand donner des anticholestérols à des personnes âgées ? Avant tout incident circulatoire ou seulement quand des indices de dégradation sont constatés ? Ou, que donner aux enfants atteints d'une toux chronique ? Les études scientifiques sont passées au crible et c'est cette information qui est ensuite donnée au médecin par une quinzaine de collaborateurs qui se déplacent chez les médecins.

Est-ce que cela fonctionne ? En 2016, pas moins de 9.400 visites à 5.200 médecins différents ont été réalisées en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles. Suite à une réorganisation du projet, 43 % des médecins actifs en Belgique sont maintenant informés contre 25 % en 2013. Les médecins ne sont pas forcés de recevoir ces visiteurs, c'est une démarche qui se fait à leur demande.

Est-ce efficace ? C'est évidemment très difficile à évaluer, par principe. Mais il y a beaucoup de témoignages enthousiastes. Comme celui-ci : pour le docteur Michel Jhaes, généraliste à Ransart, *« il y a belle lurette que je ne reçois plus les délégués de l'industrie pharmaceutique mais les visiteurs médicaux indépendants, c'est tout autre chose ! Quel plaisir de recevoir le visiteur de Farmaka et de savoir que l'on reçoit une information validée et pas les carabistouilles habituelles que les délégués classiques viennent nous débiter »*. Mais cette évaluation positive n'est pas basée que sur des impressions. Une étude indépendante d'effets réalisée par l'université d'Anvers a démontré que *« le projet livre des résultats mesurables et significatifs pour l'amélioration du comportement prescripteur des médecins. Chez les médecins informés par les visiteurs médicaux indépendants, une amélioration a été mesurée dans 5,6 % des cas »*.

Est-ce assez connu ? Quatre médecins sur dix qui utilisent le service, ce n'est pas rien. Dans un autre domaine, on peut mesurer l'impact de Farmaka : l'organisme a élaboré un formulaire de soins aux personnes âgées. Un travail de référence scientifique pour le personnel soignant des personnes âgées afin de prescrire des médicaments en toute sécurité et limiter la surconsommation de ces derniers. À la demande même de l'Inami, le formulaire vient d'être numérisé et est consulté plus de 300.000 fois par an. Le serait-il s'il était inutile ou mal conçu ?

Pourquoi cela va-t-il s'arrêter ? Selon Didier Martens, le directeur général de Farmaka, *« cela fait 3 ans que la ministre de la Santé Maggie De Block promet un plan pluriannuel clair pour les organisations indépendantes qui produisent de la médecine basée sur les preuves scientifiques (EBM). Ce nouveau plan devait assurer une certaine stabilité et une meilleure coordination entre les différents projets et les services gouvernementaux. Après plusieurs reports répétés, en février, la ministre promettait par écrit que le plan serait connu pour juillet au plus tard afin que les organisations concernées puissent se réorganiser. Officiellement, le cabinet attendrait la seconde partie du rapport du centre d'expertise des soins de santé (KCE) pour trancher. Mais le cabinet n'a pas attendu et a déjà établi les nouveaux budgets qui ne prévoient pas de continuer à nous subventionner »*.

Que va-t-il se passer ? Officiellement, l'ASBL n'a pas encore reçu d'information mais vu qu'elle dépend entièrement des subsides, elle est menacée de faire faillite à court terme et lance, ce vendredi, une procédure de licenciement collectif pour 28 collaborateurs. La direction a donc entre-temps informé son personnel du lancement de cette procédure comme prévu par la loi Renault. Sans solution d'urgence, ces services ont vécu. Didier Martens ne comprend pas comment on en est arrivé là et cite la déclaration gouvernementale : *« Les médecins sont incités à prescrire des médicaments de façon plus efficace, tant du point de vue prix que du point de vue volume. Des informations plus objectives seront fournies aux prescripteurs. »* « C'est ce que nous faisons et la

qualité de notre travail est reconnue. Pourquoi nous effacer ? », s'étrangle
Martens. *Le Soir* a tenté d'obtenir une réaction de la ministre de la Santé Maggie
De Block. En vain.

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration
préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)